CONSULTATION NATIONALE
(N° 2014 A 2022)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2014 A 2022 pour :

ACQUISITION D'UNE UNITÉ DE SONORISATION SANS FIL.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de Consultation. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandée ou par rapid poste ou déposée au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard **Jeudi 27 Mars 2014 à 17H30** à l'adresse suivante:

Monsieur le Président de la Commission des Achats Communs (DAG)
de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz - 38 Rue Kemal ATATURK-1021 Tunis

CONSULTATION NATIONALE N° 2014 A 2022 :
ACQUISITION D'UNE UNITÉ DE SONORISATION SANS FIL

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :
* Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
* Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
* Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, du Lundi au Vendredi de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 auprès de la DAG/DL/DPAC/DACG/ Bâtiment B-3° Etage, 38 Rue Kemal ATATURK – Tunis – TUNISIE - Tel : 71 341 311 sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 Dinars non remboursables.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers n'est pas publique.